

## *Port du masque dans nos installations*

### **Changement du palier d'alerte en raison de la situation épidémiologique**

**Saguenay, le 29 décembre 2025** – Le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean souhaite informer la population du changement de palier d'alerte pour le port du masque dans toutes ses installations. Ce changement est mis en place en raison de la hausse des cas de virus respiratoires, dont l'influenza, de la pression exercée par cette hausse sur notre réseau et pour protéger la santé de tous. Dans notre région, l'activité grippale progresse rapidement : le pourcentage de tests positifs est passé de 9,6 % à 25,1 % en deux semaines (contre 38 % à l'échelle provinciale) et devrait continuer à augmenter. La COVID-19 est présentement à un taux de positivité de 7,7 %.

À compter de demain, soit le **30 décembre 2025**, le **palier jaune sera appliqué**. Ce palier implique les mesures suivantes :

- **Palier jaune** : le **port du masque est obligatoire pour les travailleurs et visiteurs à moins de deux mètres des usagers** et **recommandé pour les usagers et les accompagnateurs** qui utilisent nos services.

Ce changement de palier est déterminé après l'analyse des données épidémiologiques régionales et provinciales, le nombre d'éclosions en cours dans nos installations et le nombre de cas chez les usagers et les travailleurs.

Pour connaître le palier en vigueur et les secteurs ou clientèles touchés, des affiches informatives sont mises en place aux entrées des installations et des unités ou secteurs concernés.

### **Alternatives aux urgences**

Considérant l'augmentation des virus respiratoire dans notre région, il est essentiel de rappeler aux citoyens les alternatives disponibles pour des soins non urgents. L'autosoins joue un rôle crucial dans la gestion de la santé quotidienne. En utilisant des ressources telles que les guides d'autosoins, les applications de santé et les conseils en ligne, les individus peuvent évaluer et traiter de nombreux problèmes de santé mineurs par eux-mêmes. En adoptant ces pratiques, nous pouvons réduire la pression sur les urgences en cette période de propagation des virus.

Voici quelques ressources pour l'autosoins :

- [Guide d'autosoins des maladies respiratoires infectieuses – Gouvernement du Québec](#)
- Capsules avec le Dr Hamel, urgentologue
  - [Quelles sont les alternatives ?](#)
  - [Est-ce que l'urgence est la meilleure option ?](#)
  - [Ça urge assez pour l'urgence ?](#)
- [Capsule avec le Dr Bouchard, pédiatre – Quand et où consulter ?](#)

- 30 -

**Source :** Direction des communications et des affaires publiques  
Téléphone : 418 545-4980, poste 200352  
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca